

GRANDE TRAVERSÉE DES ALPES : DE BRIANÇON À LARCHE

Randonnée itinérante en raquette, en gîtes d'étape et refuges sans transfert de bagages

6 Jours, 5 Nuits, 6 Jours de randonnée - Groupe limité à 7 personnes



Cette randonnée est le prolongement naturel de la traversée des Alpes, programmée par différents partenaires de Vagabondages.

De Zermatt aux portes du Mercantour, cet itinéraire prestigieux vous propose une traversée des Alpes en trois tronçons. Les dates de chaque tronçon sont choisies en fonction des impératifs d'enneigement. L'ensemble est programmé pour pouvoir être parcouru en trois années mais il est possible pour ceux qui sont en forme d'enchaîner en trente journées cette traversée d'exception.

Dépaysement garanti pour cette belle traversée à raquette entre Briançon et Larche ! Ce programme se déroule au plus près de l'itinéraire du GR5 et GTA Sud. Nous découvrirons un subtil mélange d'ambiances alpines et provençales, du Briançonnais et son célèbre col d'Izoard, en traversant le fabuleux Queyras haut lieu de la raquette, pour atteindre la « secrète Ubaye » encore si préservée.

Un itinéraire exceptionnel réservé aux amoureux de la randonnée hivernale dotés d'une bonne expérience en ce domaine !

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous le dimanche matin en gare SNCF de MONTDAUPHIN - GUILLESTRE à 8 h 00 puis transfert en minibus au village de BOUSSON en Italie (environ 50 min) et départ pour la randonnée.

BOUSSON (1 430 M) - REFUGE MAUTINO (2 100 M)

Très belle « entrée en matière » pour ce circuit en remontant les petits vallons secrets de la montagne de Bousson.

La forêt de pin cembro est remarquable (et classée !) et selon les conditions nous aborderons le fabuleux plateau de Mautino soit par les lacs, soit en faisant un petit détour par le col panoramique de Bégingo (2 350 m).

Nuit en refuge italien de Mautino (2 100 m) ou nous dégusterons de bonnes spécialités piémontaises !

Dénivelée : + 900 m, pour le col ou 700 m pour les lacs, - 250 m ou - 100 m

Horaire : 5 h 30 à 6 h 30

Jour 02 : REFUGE MAUTINO (2 100 M) - REFUGE DE L'IZOARD (2 250 M)

En route pour la France et la célèbre « haute vallée des Fonds de Cervières » réputée pour ses vastes espaces sauvages prisés par les randonneurs à ski nordique et à raquette. Traverser ses petits hameaux d'alpages qui dorment sous la neige laissent une impression de « villages fantômes » quant au franchissement de la crête frontalière par le col de Gimond (2 420 m) elle est tout simplement d'une exceptionnelle beauté !

La journée sera bien complétée par la remontée vers le sympathique refuge de L'izoard situé à quelques minutes du col.

Dénivelée : + 320 m, - 830 m, + 650 m,

Horaire : 6 h 30

Jour 03 : REFUGE DE L'IZOARD (2 250 m) - VILLE -VIEILLE (1 400 m)

Une très courte montée nous permet d'atteindre le célèbre col d'Izoard (2 360 m). Nous plongeons dans l'étroit vallon dominé par l'impressionnante « Casse Déserte » avant de remonter vers le col Tronchet (2 347 m).

Si les conditions nous le permettent nous effectuerons une splendide traversée des crêtes de Glaisette pour gagner le lac de Roue (1 850 m), site superbe qui rappelle sous certains aspects le cadre typique des montagnes Rocheuses du Canada.

Une belle pinède et les senteurs du Sud nous conduisent à la forteresse de Château-Queyras puis Ville-Vieille.

Dénivelée : + 150 m, - 450 m, + 550 m, - 900 m

Horaire : 7 h

Jour 04 : PONT DE BRAMOUSSE (1 200 m) - CEILLAC (1 650 m)

Petit transfert depuis Ville-Vieille jusqu'au pont de Bramousse (15 min)

Cette traversée du col de Bramousse (2 251 m) permet la découverte de l'un des plus beaux vallons suspendus du Queyras : des hameaux endormis dans l'hiver, des chalets alpage, une cembraie-mélèzin remarquable et un col panoramique sur la chaîne de la Font Sancte !

Dénivelée : + 1 100 m, - 600 m

Horaire : 6 h 30

Jour 05 : CEILLAC (1 600 m) - MALJASSET (1 910 m)

Pour gagner la Haute Ubaye nous devons franchir le col Tronchet (2 651 m), seul passage possible en hiver. Son versant nord assez raide et très alpin nous impose un double encadrement Guide de Haute-Montagne et Accompagnateur en Montagne pour un maximum de sécurité.

Une descente panoramique sur le massif du Chambeyron nous conduit à Maljasset où nous effectuerons un transfert pour Fouillouse (1 900 m) départ de notre dernière étape.

Dénivelée : + 1 000 m, - 800 m

Horaire : 7 h

Jour 06 : FOUILLOUSE (1 900 m) - LANCHE (1 705 m)

Superbe dernière journée au cœur du massif du Chambeyron ! Une remontée tranquille du vallon de Platte Lombarde nous conduit au col du Vallonnet (2 524 m) dominé par le Brec de Chambeyron (3 389 m). Nous pouvons observer les vestiges des aménagements militaires de la ligne Maginot Sud. Une magnifique descente dans le vallon des lacs nous permet d'atteindre le balcon de Mallemort où nous rejoindrons Lanche ou Saint-Ours en fonction des conditions d'enneigement.

Retour entre Lanche et la gare de Montduaphin-Guillestre après la randonnée.

Dénivelée : + 650 m, - 650 m, + 150 m, - 350 m

Horaire : 6 h 30

COMPLEMENT DE PROGRAMME

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme.

Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche à 8h00, en gare SNCF de Montduaphin-Guillestre.

Accueil par votre accompagnateur. Présentation du séjour, distribution du matériel et des pique-niques puis transfert en taxi en Italie (50 min de route).

(Si vous venez du nord, possibilité d'arriver le matin par le train de nuit).

ATTENTION : soyez habillés en tenue de randonnée, avec votre sac à dos prêt pour partir pour la randonnée.

Vous recevrez une convocation le jeudi ou vendredi avant votre départ précisant les modalités du rendez-vous et différents numéros de téléphone (contact du guide et contact d'urgence).

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir le numéro d'urgence qui vous sera communiqué lors de votre réservation ou votre guide.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train.

Si vous souhaitez arriver la veille

Si vous arrivez en train, vous pouvez réserver directement une nuitée dans un des hébergements à proximité de la gare :

- Hôtel Lacours : 04 95 45 03 08
- Auberge d'Eygliers : 04 95 45 03 15

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train.

Arrivée en train : arrivée en gare Briançon.

Informations et horaires : <https://www.sncf-connect.com/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
 - Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
 - Train de jour : TGV Ligne Paris - Turin. Arrêt Oulx
 - Ligne TGV Oulx - Paris via Briançon.
- o À Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Renseignement et réservation : www.autocars-imberty.com - 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne de Marseille à Briançon.

Arrivée en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à la gare de Montdauphin.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis la gare de Montdauphin.

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis la gare de Montdauphin.

4e possibilité : Par Chambéry - Autoroute de la Maurienne - Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana - Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis la gare de Montdauphin.

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Gare de Montdauphin.

Contact « État des routes »

Les équipements neige (pneus neige ou chaînes dans le coffre) sont maintenant obligatoires à partir du 1^{er} novembre jusqu'au 30 mars. Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le site : inforoute.hautes-alpes.fr

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins de la région ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, les équipements spéciaux (Pneus neige, chaînes à neige ou chaussettes ...) sont obligatoires entre le 01 novembre et le 31 mars. Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Parking

Vous pouvez laisser votre véhicule sur les parkings proches de la gare. Ils sont gratuits et non surveillés.

DISPERSION

Le vendredi vers 17h00 à la gare SNCF de Montdauphin-Guillestre.

Fin de la randonnée à Larche en Haute Ubaye (Alpes de Haute Provence) vers 15 h 30 puis transfert en taxi en gare de Montdauphin – Guillestre dans les Hautes-Alpes (1 h 30 de route).

Si vous souhaitez une nuit supplémentaire

Si vous arrivez en train, vous pouvez réserver directement une nuitée dans un des hébergements à proximité de la gare :

- Hôtel Lacours : 04 95 45 03 08
- Auberge d'Eygliers : 04 95 45 03 15

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

NIVEAU

4 à 5 chaussures sur une échelle de 5.

Marcheurs experts à aventuriers

Circuit réservé aux bons randonneurs à raquette, entraînés et aguerris aux efforts de longues durées. Journées de 6 à 7 h de marche à raquette avec des dénivellations positives et négatives entre 600 et 1 000 mètres.

Terrain moyenne montagne adapté à la pratique de la raquette, cependant le franchissement du col du Tronchet (jour 6), itinéraire alpin et raide, impose un **double encadrement avec la présence d'un guide de haute montagne.**

HEBERGEMENT

En formule demi-pension en gîtes d'étapes

Couchage en dortoir ou chambre collective (douche chaude tous les soirs)

Pique-nique de midi fourni chaque jour par les hébergeurs

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste des Hautes-Alpes, durant tout le circuit, doublé d'un **guide de Haute Montagne** le jour 6.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Être disponible et à votre écoute.

SÉCURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, nos professionnels sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

Pour tous nos séjours à raquettes, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) accompagné d'une pelle et d'une sonde.

GROUPE

Départ assuré à partir de 5 personnes

Groupe limité à 7 personnes maximum

Groupes constitués : Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisirez, avec un tarif étudié. Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.

TRANSFERTS INTERNES

Des transferts sont prévus au départ et à l'arrivée de la randonnée.

Le jour 1 nous rejoindrons l'Italie et le village de Bousson depuis la gare de Montdauphin-Guillestre (50 km).

Le jour 6 nous retournerons à Guillestre depuis Larche en Ubaye (60 km).

D'autres courts transferts sont organisés en début ou fin de randonnée : le jour 4 dans le Queyras et le jour 6 en Ubaye.

ATTENTION : Si les conditions météorologiques devaient annuler une étape ou modifier le parcours et imposer l'utilisation d'un transport non prévu au programme tel que décrit ci-dessus, celui-ci sera alors pris en charge par l'ensemble du groupe.

PORTAGE DES BAGAGES

Sur ce circuit, l'accessibilité routière étant limitée du fait de la fermeture des cols en hiver les transferts des bagages ne sont pas réalisables (coût et durée de transport, refuges isolés, viabilité de certains cols aléatoires...). Vous devrez donc porter vos affaires personnelles nécessaires pour le séjour mais en suivant nos conseils il est possible de limiter énormément le poids du sac. Afin de réduire au maximum la charge des sacs, nous prenons chaque jour un pique-nique fourni par les hébergements.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipés d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

Cet itinéraire se déroule dans un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous logerez dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

En randonnée le principe des 3 couches reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour l'accès au sauna de l'hôtel

Le matériel indispensable

- 1 sac à dos de 30/35 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver

- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 lampe frontale ou de poche
- Tee shirt de rechange
- Pantalon léger (le collant peut servir de pantalon pour le soir)
- **Drap de sac** pour la nuit (obligatoire)
- Chaussures légères (certains gîtes et refuges mettent des chaussons à votre disposition mais vous pouvez rester en chaussettes dans les gîtes !)

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Date de début	Date de fin	Prix par personne
03/03/2024	08/03/2024	1295 euros
10/03/2024	15/03/2024	1295 euros
17/03/2024	22/03/2024	1295 euros
24/03/2024	29/03/2024	1295 euros
31/03/2024	05/04/2024	1295 euros

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du dimanche midi au vendredi midi
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'État
- L'encadrement doublé d'un guide de Haute montagne le jour 5
- Le transfert en minibus entre la gare de Guillestre et Bousson en Italie le jour 1
- Le transfert en minibus entre Larche et la gare de Guillestre en fin de séjour le jour 6
- La fourniture des raquettes et bâtons télescopiques
- La location du matériel de sécurité (DVA + pelle + sonde)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les transferts éventuels durant le circuit pouvant être imposés par les conditions météorologiques
- Les boissons et autres dépenses personnelles
- Les assurances
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

INFORMATION SUR LA RÉGION

www.ot-briancon.fr

fr.wikipedia.org/wiki/Bousson

www.pnr-queyras.fr

www.haute-ubaye.com

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3538ET, 3637OT et 3537ET

Carte Didier-Richard « Queyras et Pays du Viso » au 1/50 000

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assesseur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex